

Compte rendu de l'assemblée générale de FONDGERSALIM

Le 22 mars 2012 à 11 heures sous la présidence de Simon SAINT MARTIN s'est déroulée la première assemblée générale de FONDGERSALIM.

Christian OLIE président de la chambre des métiers, Bernard MALABIRADE vice président de la chambre d'agriculture, Jean Claude RIGAUD président de la caisse régionale du crédit agricole Pyrénées Gascogne et Alain SEUGE président de la Fédération Française des Banques Alimentaires nous ont fait l'honneur de leur présence.

Michel DOLIGIE président de la Chambre de commerce, retenu par ailleurs, s'était excusé de ne pas pouvoir participer à cette réunion.

1 Le mot du Président Simon SAINT MARTIN

La Banque Alimentaire du Gers, forte de ses 18 ans d'existence fonctionne grâce :

- ✓ aux aides financières des collectivités publiques et locales
- ✓ aux apports alimentaires de l'Europe
- ✓ ramasses quotidiennes auprès des grandes surfaces alimentaires
- ✓ aux dons en nature de l'industrie agro alimentaire et de l'agriculture
- ✓ aux collectes annuelles effectuées auprès des particuliers

L'aide aux plus démunis, la lutte contre l'exclusion et les gaspillages, ne peuvent se faire sans un minimum d'investissements financièrement peu accessibles à la banque alimentaire.

Avec la création de FONDGERSALIM les entreprises gersoises ont désormais la possibilité de s'associer à l'action de la banque alimentaire du Gers en participant indirectement à la constitution d'une partie de l'autofinancement nécessaire à l'acquisition ou au renouvellement de ses investissements.

Les entreprises contactées à ce jour nous ont toutes réservé un accueil positif. Le sens de notre action et le rôle de la banque alimentaire sont bien compris.

La vingtaine d'entreprises potentiellement adhérentes à ce jour nous confirme la dynamique créée autour de ce projet porté à l'origine par six entreprises gersoises.

C'est un encouragement pour tous les bénévoles qui consacrent de leur temps au fonctionnement de la Banque Alimentaire.

C'est aussi pour nous un rappel sur l'importance du code éthique que nous nous sommes donné et qui est garant de la bonne utilisation des fonds récoltés.

Mais il nous faut maintenant veiller à mieux valoriser les gestes de solidarité de nos adhérents et les tenir informés régulièrement de la vie et du fonctionnement de FONDGERSALIM.

Enfin il me paraît opportun aujourd'hui d'envisager aussi un élargissement de notre conseil d'administration afin d'avoir une meilleure représentativité de la diversité des entreprises gersoises.

2 Synthèse du rapport d'activité

Le 22 juin 2011 a eu lieu la réunion constitutive du fonds de dotation intitulé FONDALIM 32.

Ce Fonds de Dotation a pour objet de consolider le partenariat de la Banque Alimentaire du Gers avec les entreprises donatrices, d'encourager plus largement le mécénat alimentaire, de fédérer les différents acteurs opérant en faveur de la Banque Alimentaire du Gers et de permettre aux entreprises de manifester concrètement leur solidarité avec les actions de la Banque Alimentaire du Gers pour le respect du droit de chacun à se nourrir. C'est un fonds de dotation « relais » qui reçoit et gère, en les capitalisant, les dons d'argent biens et droits apportés à titre gratuit et irrévocables pour assister la Banque Alimentaire du Gers dans ses œuvres et missions d'intérêt général.

Parution au journal officiel le 16 juillet 2011.

Les statuts initialement déposés ne prévoyant pas d'option pour la consomptibilité de la dotation, une modification de statuts mentionnant cette dérogation permise par la loi a été déposée à la préfecture. Cette modification est parue au journal officiel le 01 octobre 2011.

Par parution au journal officiel du 17 décembre 2011 le nom de FONDALIM 32 a été modifié en **FONDGERSALIM**.

Une demande de rescrit a été adressée à l'administration fiscale le 16 novembre 2011. La réponse faite par l'administration fiscale le 14 décembre 2011 n'amène pas de remarque particulière.

Au niveau communication plusieurs opérations visant à faire connaître l'existence de FONDGERSALIM ont été menées :

- Visite par les représentants des chambres consulaires (chambre des métiers ; CCI, chambre d'agriculture)
- Organisation d'une réunion le 08 novembre grand public avec invitation de 400 chefs d'entreprises du département
- Relais sur les divers médias locaux
- Constitution d'une plaquette reprenant le rôle de la Banque Alimentaire et les finalités de la création du fonds de dotation
- Annie LOUBENS et Serge ARQUIER, bénévoles à la Banque Alimentaire du Gers, ont la mission de visiter les entreprises du département.

A fin 2011 FONDGERSALIM compte **10** adhérents.

3 Synthèse du rapport financier

Situation financière à fin 2011			
Dotations versées		8400 €	
Dotations consomptibles	Ordinateur		663 €
	Plaquette		699 €
Frais de fonctionnement			184 €
Produits à recevoir de la BA32		184 €	
Solde des dotations		6851 €	

Conformément aux statuts, la banque alimentaire est la seule bénéficiaire des dotations.

Les frais de fonctionnement ne sont pas prélevés sur les dotations des adhérents.

L'ambition de 1 € de dotation perçue = 1 € disponible pour la BA32 est donc respectée